

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 21
Date de convocation : 29/01/2013

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 5 février 2013**

--- o0o ---

L'an deux mille treize, le cinq février, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS (a procuration pour Mme DUBUN), DUCASSE, Mmes BERBILLE, ROLLIN, M. CABANNES, Melle POLESE, MM. MARSAN, LASSUS, Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Melle ULMANN, Mmes DEHEZ-BATISTA, LEFORT.

Etaient excusés : M. DUPOUY, Mme DUBUN (a donné procuration à M. BATS), M. MOUCHEBOEUF.

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance A
Délibération n°12**

DELIBERATION

Rapporteur : M. MARSAN

Objet : Désignation d'un membre non élu au Conseil d'Administration du CCAS

Par courrier en date du 12 novembre 2012, Mme BAUDET nous a informés de son souhait de démissionner du CCAS pour des raisons de changement de domicile.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents

DESIGNE M. Martial MORASSIN, domicilié à Tartas, 578 route de l'Adour, comme membre non élu à la Commission administrative du CCAS.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

J-F. BROQUÈRES